



**COMITE DU JURA**

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU  
PROVENCAL**



## **REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**Le vendredi 17 septembre 2021 à 19h.**

**Au boulodrome régional de Bans**

### **Présents :**

Mmes Emilie MARAUX et Alexandra MONNET-FISTEBERG.  
MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Ludovic BRASSEUR, Patrick CROTET,  
Paulo DE BASTOS, Patrick GRUNEISEN, Hervé MOINE, Julien MARAUX, Antoine  
MARTINELLO, Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE.

### **Absents excusés :**

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida  
M. Michel DEMOUGEOT  
M. Jean-Marie MARAUX  
M. Christian VALET

### **Invités :**

M. BOURGEON (Jeunes)  
M. Frédéric MONNIER (Arbitrage)  
M. Guillaume PICARD (Handicap)

### **Invités excusés :**

Mme et M. OUTREY  
M. JARCELLAT

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Dominique BACHELEY

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du CD39 et aux invités qui prendront part au débat en fonction de l'ordre du jour. Auparavant, il rappelle que depuis la réunion du 8 mai, le monde de la Pétanque Jurassienne a été endeuillé par la disparition de M. Henri FUMEY, ancien membre du CD39 et emblématique président de l'AS Jeanrenaud. D'autre part, le CD39 a été informé du décès de M. Noël LAMARD de Bois d'Amont. Tous les présents ont une pensée pour ces personnes qui ont servi notre sport.

Au registre des bonnes nouvelles, le Président adresse les félicitations de tout le CD39 aux cadets de Champvans qui ont emporté la Coupe de l'Avenir au championnat de France à

Nevers. Ces jeunes (Marius GALLOT, Loïc BINDA et Mathéo MENETRIER) seront récompensés au moment de l'AG en novembre prochain. Le Président demande qu'une photo de la délégation soit transmise à M. Philippe JARCELLAT pour le palmarès 2021. Par ailleurs, Estelle BOURGEON a participé à un stage national en juillet.

A Cabestany (66), les champions tripléte au jeu provençal se sont inclinés en 8<sup>ème</sup> du championnat de France. Beau résultat pour MM. Jean, Samuel BINDA associés à Jérémy GAZZERA.

Toujours dans les bonnes nouvelles, le rares concours tenus dans le Jura ont été réussis ; ainsi le club de Bletterans et celui de Ney sont satisfaits à la fois du nombre de participants et des conditions de leur déroulement. Celui au jeu provençal de Champagnole également.

Sportivement, tous les championnats ont eu lieu, le CDC est lancé. La Coupe de France a livré ses 3 qualifiés : Bletterans, Morez et Champvans.

Enfin, plusieurs joueurs et joueuses ont obtenu de très beaux résultats sur des nationaux et régionaux. Bravo à ces sportifs et sportives qui ont brillé et ainsi porté haut les couleurs de leur club.

### **1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 mai 2021.**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2 : Situation du boulodrome régional et du CD39 FFPJP.**

Les dossiers ne manquent pas et certains ont été éprouvants. À la suite d'une visite de la commission de sécurité, le boulodrome a été contraint à une fermeture administrative délivrée par Mme le Maire de Bans. En effet, le système d'alarme était dysfonctionnel. Après moult péripéties, ce système a été réparé et payé par nos soins. Immédiatement, la mairesse, qui est consciente de nos difficultés accumulées depuis l'acquisition du boulodrome, a délivré une autorisation d'ouverture provisoire jusqu'au 5 septembre, renouvelable. Le 31 août, à notre demande, la sté Dekra est venue faire un ensemble de contrôles techniques, avec des résultats satisfaisants pour ce qui est des parties "alarme incendie", "sécurité électrique"; pour la partie chauffage, la température intérieure, trop élevée (20°C) n'a pas permis la mise en route du système, et donc le contrôle n'a pas été effectué. Les résultats des contrôles ont été immédiatement envoyés à la Municipalité de Bans. Et ce mardi soir, Madame le Maire de Bans nous a délivrés une prolongation d'ouverture jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

A la suite des nombreux problèmes rencontrés, il est nécessaire de créer une commission de sécurité du CD39 afin que les membres aient une maîtrise, la plus complète possible, des éléments de sécurité (existence, emplacement, utilisation de tout ce qui concerne la sécurité du bâtiment). Sont désignés : MM. VALET, BACHELEY, DE BASTOS, MOINE, MARTINELLO et CROTET.

Du côté du chauffage, le dossier est un serpent de mer. 9 rampes ont fait l'objet des remises en état prévues, mais 3 rampes ne sont toujours pas réparées et malgré une mise en demeure adressée à l'entreprise DBM par notre expert judiciaire, rien n'a été fait. Du côté des réalisations, toutes les serrures extérieures sont changées et la télésurveillance va être installée dans les prochains jours.

Par ricochets, cela complique la gestion du CD39. Trop de dossiers se présentent et l'absence d'une personne au secrétariat alourdit considérablement le travail du Président. 7 postes sont à pourvoir ! Il est évident que nous devons avoir une élection complémentaire en fin d'année et que certains postes soient pourvus. Le Président se répète mais si rien ne change, la situation deviendra intenable surtout avec une reprise normale de nos activités.

### **3 : Point sur les championnats du Jura et championnats de France 2021.**

Tout d'abord, le Président remercie tous les clubs, arbitres et membres du CD39 qui ont tout fait pour que ces championnats se tiennent dans de bonnes conditions sportives et sanitaires. Merci à M. Philippe JARCELLAT pour la gestion des inscriptions et des tirages.

Remerciements également à tous nos référents COVID (MM. JARCELLAT, MONNIER et MOINE).

M. Ludovic BRASSEUR : les terrains à Dole ont amené de nombreux joueurs à se plaindre lors du championnat tripléte provençal. Il est rappelé que le club de la PBJ n'y est pour rien si la Ville de Dole n'a pas respecté ses engagements.

A retenir pour 2022 :

- Les championnats vétérans en tripléte et doublette sur 2 jours : mercredi et jeudi.
- Horaire du début des championnats : 14h
- Pour 2022, M. Patrick PETETIN se renseigne auprès d'un fabricant de coupes pour changer ce qui se fait actuellement. C'est un gros travail (plus de 90 coupes) qu'effectuait Emilie auprès du Géant du Foot. MM. PETETIN et BOURGEON se concerteront sur ce dossier.

Championnats de France :

- Beau parcours au tripléte jeu provençal. M. Marc SERTILLANGE évoque les petits et moyens déboires survenus lors de ce périple dans les Pyrénées.
- D'une manière générale, les délégués sont satisfaits des conditions d'organisation des championnats de France.
- Quant aux résultats sportifs, ils sont moyens. La prestation de certains joueurs ou joueuses est éloignée du jeu qu'ils peuvent fournir lorsqu'ils jouent dans le département.

#### **4 : Point sur la trésorerie et les licences.**

##### **Licences : M. Antoine MARTINELLO**

Point sur la gestion des licences et mutations, à la date du 17/09/2021 :

Licences :

1042 licences, soit 68.69 % par rapport aux 1517 licences établies en 2020.

955 licenciés seniors dont 754 masculins et 201 féminines :

> 453 vétérans : 375 masculins et 78 féminines

> 502 seniors : 379 masculins et 123 féminines

87 licenciés jeunes dont 66 masculins et 21 féminines :

> 24 juniors (14 masculins et 10 féminines)

> 33 cadets (28 masculins et 5 féminines)

> 26 minimes (21 masculins et 5 féminines)

> 4 benjamins (3 masculins et 1 féminine)

34 duplicatas et 11 corrections d'erreur ont été comptabilisés : soit 45, dont 3 à la charge du CD39 et 42 payants.

57 créations de nouvelles licences.

50 licences avec reprise de carte.

Mutations :

32 mutations internes payantes traitées dont 1 de 2019

4 mutations internes gratuites

12 mutations externes sortantes payantes traitées

2 mutations externes gratuites (1 plus dans la base et 1 cadet 1ère année)

4 mutations externes entrantes ont été établies.

Trésorerie :

955 licences Senior x 50.00 €	=	47750,00 €
87 licences Jeune x 12.00 €	=	1044,00 €
42 duplicata/correction x 8.00€	=	336,00 €
		-----
		49130,00 €

A ce jour la somme de 29232.00 € a été réglée par chèque et 14952.00€ par virement bancaire, soit 44184.00 € et 4946.00€ sont à encaisser.

CLUBS	LICENCES SENIORS	LICENCES JEUNES	DUPLICATAS	SOMME DUE	SOMMES REGLEES		SOMME A PERCEVOIR
					CHEQUES	VIREMENT	
0001 PETANQUE BLETTERANOISE	3 350,00 €	36,00 €		3 386,00 €	3 136,00 €		250,00 €
0002 AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE	1 100,00 €	84,00 €	8,00 €	1 192,00 €	1 192,00 €		
0004 AMICALE BOULE JURASSIENNE	2 500,00 €	72,00 €	16,00 €	2 588,00 €		2 480,00 €	108,00 €
0008 EVEIL SPORTIF MONTMOROT	1 150,00 €			1 150,00 €		950,00 €	200,00 €
0009 JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	1 800,00 €		16,00 €	1 816,00 €	1 716,00 €		100,00 €
0010 AMICALE BOULE ARINTHOD	1 700,00 €		24,00 €	1 724,00 €	1 708,00 €		16,00 €
0015 PETANQUE ORGELETAINE	1 200,00 €	48,00 €	8,00 €	1 256,00 €	1 256,00 €		
0016 PETANQUE COTEAUX HAUTE SEILLE	900,00 €			900,00 €		750,00 €	150,00 €
0017 L'ETOILE JURA	1 650,00 €	24,00 €	16,00 €	1 690,00 €		1 482,00 €	208,00 €
0020 CARREAU CHAMPAGNOLAIS	1 450,00 €			1 450,00 €	1 450,00 €		
0021 GOURIBOULE CHATELNEUF	1 150,00 €	96,00 €		1 246,00 €	1 246,00 €		
0022 PASSEANS PETANQUE	600,00 €	36,00 €		636,00 €	636,00 €		
0023 PETANQUE POLINOISE	2 550,00 €	36,00 €	56,00 €	2 642,00 €	2 368,00 €		274,00 €
0024 PETANQUE SALINOISE	3 600,00 €	60,00 €	16,00 €	3 676,00 €		2 200,00 €	1 476,00 €
0026 PETANQUE ARBOISIENNE	550,00 €			550,00 €	200,00 €		350,00 €
0027 SPORTIVEMENT PETANQUE	1 100,00 €			1 100,00 €	1 000,00 €		100,00 €
0028 NEY PETANQUE	800,00 €		16,00 €	816,00 €	716,00 €		100,00 €
0029 PETANQUE MONT/VAUDREY	4 850,00 €	180,00 €	64,00 €	5 094,00 €		5 024,00 €	70,00 €
0032 PETANQUE DU BAS JURA	2 300,00 €	12,00 €	8,00 €	2 320,00 €	2 120,00 €		200,00 €
0037 AS JEANRENAUD							
0043 DOLE PETANQUE CLUB	1 950,00 €		8,00 €	1 958,00 €	1 700,00 €		258,00 €
0044 AMICALE PETANQUE CHAMPVANS	2 650,00 €	240,00 €	8,00 €	2 898,00 €	2 878,00 €		20,00 €
0045 LA BOULE DE DAMPARIS	2 300,00 €		16,00 €	2 316,00 €		2 066,00 €	250,00 €
0046 MOISSEY PETANQUE	1 000,00 €		16,00 €	1 016,00 €	908,00 €		108,00 €
0050 US MOREZ	1 350,00 €		16,00 €	1 366,00 €	1 158,00 €		208,00 €
0051 PETANQUE SANCLAUDIENNE	1 050,00 €			1 050,00 €	650,00 €		400,00 €
0052 PETANQUE BOIS D'AMONT							
0055 PETANQUE MOIRANTINE	2 850,00 €	120,00 €	24,00 €	2 994,00 €	2 994,00 €		
0057 PETANQUE ROUSSELANDE							
0058 AS PETANQUE FONCINE	300,00 €			300,00 €	200,00 €		100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 750,00 €</b>	<b>1 044,00 €</b>	<b>336,00 €</b>	<b>49 130,00 €</b>	<b>29 232,00 €</b>	<b>14 952,00 €</b>	<b>4 946,00 €</b>

Pourquoi cette perte de licences ?

- Par rapport à 2020, près de 500 joueurs n'ont pas repris leur licence !! Alors que, au niveau France, le taux de reprise est de 81%, le Jura est seulement à 69% !
- Plusieurs clubs n'ont pas sensibilisé leurs joueurs ou communiqué avec eux : comment expliquer qu'un club comme l'ABJ perde plus de 50% de ses licenciés ? Une des

causes est sans doute le tournoi Corporatif qui n'a pas été renouvelé. Malheureusement, il n'est pas le seul.

- Le manque de solidarité des certains licenciés qui ne sont que des « consommateurs » et n'ont strictement rien à faire de leur club ou du CD39.
- Le manque de compétitions est aussi un facteur aggravant.
- Quant à l'argument financier, le Président rappelle les 7600 € d'actions en faveur des clubs dont l'absorption de l'augmentation fédérale entre autres. Donc, cet argument ne tient pas.

### **Trésorerie : M. Dominique BACHELEY**

Depuis la dernière réunion du CD39 (08/05/2021) :

#### Nos principales dépenses depuis le 08/05/2021 :

FFJP, acompte licences 2021	4 752,50 €
5 échéances rbrst emprunt mois 05 à 09	24 482,00 €
Championnats de France 2021	13 220,59 €

#### Nos principales recettes depuis le 01/12/2020 :

DGFIP, aide aux entreprises & associations, avril 2021	2 075,00 €
DGFIP, aide aux entreprises & associations, mai 2021	2 075,00 €
Subvention du Conseil Départemental, 70% de 9540 €	6 678,00 €
Subvention ANS plan de relance	6 000,00 €
Licences encaissées	17 930,00 €

#### Situation de nos comptes, à la date du 16/09/2021 :

##### Comptes de la Trésorerie Générale :

Compte Courant Banque Populaire	663,18 €
Livret Banque Populaire	58 000,00 €
Compte Courant Crédit Agricole	1 450,18 €
Compte Emprunt Crédit Agricole	152,85 €
Espèces	42,92 €
> Total des comptes Trésorerie générale :	60 309,13 €

##### Comptes de la Trésorerie du Boulodrome :

Compte Courant Crédit Agricole	5 305,00 €
Livret Crédit Agricole	76 500,00 €
Espèces	45,59 €
> Total des comptes Trésorerie du Bldrm :	81 850,59 €
>> Total :	142 159,72€

### **5 : Point sur les commissions : jeunes, sportive, arbitrale et vétérans.**

- Jeunes : M. Michel BOURGEON

Sélections à Pontarlier les 25-26 septembre : sont retenus : Bastien et Loïc BINDA, Mathis JARJAT, Fabio TABOURET, Manon WERMEILLE, Léo GALMICHE et Mathéo MENETRIER.

Délégués : M. Ludovic BRASSEUR le samedi / M. Samuel BINDA le dimanche.

A l'issue de ces sélections, une équipe de 6 joueurs (2 minimes, 2 cadets et 2 juniors) sera retenue pour les Pépites à Saint Livrade les 29 et 30 octobre.

- Sportive : Mme Emilie MARAUX

Coupe de France : 1<sup>er</sup> tour régional : Champvans reçoit Luxeuil les Bains (16 octobre), Morez reçoit Orchamps-Vennes (17 octobre) et Bletterans reçoit Saint Germain du Plain (1<sup>er</sup> octobre, arbitre : M. PETETIN).  
Mont sous Vaudrey reçoit Morteau à 15h le 17 octobre.  
Sportivement Pétanque contre Charnay les mâcon le 17 octobre.  
Damparis s'est incliné.

CDC : les rencontres en Promotion et Vétérans ont débuté.  
Foncine forfait général en masculin promotion. Clairvaux forfait général en féminine.  
Le vainqueur du groupe 1(1<sup>ère</sup> division) en CDC Vétéran est Poligny. Le club est qualifié pour la finale Franche-Comté le 21 septembre.

CDC Jeu provençal : M. Julien MARAUX

Un courrier a été envoyé aux clubs avec un retour définitif pour le 15 octobre. La formule retenue sera d'une équipe par club dans un premier temps.  
Pour l'instant, 7 clubs intéressés (Champagnole, DPC, Mont sous Vaudrey, Poligny, Saint Claude, Salins les Bains, Sportivement Pétanque) – 3 refus  
Le calendrier sera présenté lors de l'AG

- Arbitrale :

Nouveau responsable : M. Frédéric MONNIER

Rencontre avec les arbitres du Jura avant l'AG du 20/11 à prévoir pour les préparer pour 2022

- Vétérans :

M. Patrick GRUNEISEN présente les projets à venir :

Journée des vétérans le 7 octobre : Bletterans ou Moirans

Les participations jurassiennes au concours vétéran 2021

5 participations	24 joueurs
4	28
3	49
2	64
1	95

La formule retenue sera de 64 joueurs. MM. Patrick GRUNEISEN et Gilles OUTREY se chargent du dossier.

Concours "55+" de fin d'année (21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre) :

21 octobre : triplète / maintenu et organisé par la commission vétéran

4 novembre : annulé.

18 novembre : triplète / maintenu à Bans et organisé par Mont sous Vaudrey

2 décembre : annulé

16 décembre : maintenu et organisé par Ney Pétanque

Cela suppose accord de ces deux clubs. En cas de refus, les clubs de la PBJ, Poligny et Salins seront contactés.

IMPORTANT : sur ces concours de fin d'année, seul 1€ supplémentaire sera demandé à chaque participant. C'est valable pour tous les concours qui se dérouleront jusqu'au 31 décembre.

### **6 : Préparation fin de saison : championnat triplète mixte, journée féminine, AG...**

- Championnat triplète mixte : L'ABJ envisage de le faire à Lons. Les conditions semblent réunies pour cela.
- Journée féminine : Le club de Bletterans est d'accord pour accueillir cette journée le dimanche 7 novembre. Les inscriptions et l'organisation seront placées sous la responsabilité de Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG et M. Patrick CROTET. Rendre hommage à Stéphanie Zerbini sera un élément important de cette journée. L'idée d'un challenge semble retenue. Peut-être que M. Gilles OUTREY accepterait d'officier sur cette journée.

### **7 : Préparation des 4 journées de CDC et des 2 journées de CRC.**

**Finale CRC Vétérans Franche-Comté le mardi 21 septembre** : 4 équipes

Délégué : M. Marc SERTILLANGE (contrôle des pass sanitaires des joueurs et licences et tirage des 2 rencontres)

Arbitre : M. Gilles OUTREY

Buvette : Mme Yvette OUTREY (prévoir café croissants)

Référent COVID : M. Hervé MOINE (bracelets)

Restauration : le CD39 paye le repas de l'équipe jurassienne. (Poligny pour 8 joueurs)

Lieu de la restauration : Restaurant le Centre à Mont sous Vaudrey. Mme Yvette OUTREY a réservé pour 40 personnes. Ont déjà réservé le CD 25 (8 repas pour Vesontio), le CD 90 (8 repas ASM Belfort). Le CD70 est absent.

**Week-end des 25 et 26 septembre** : Elite, Honneur et Féminine

Important : forfait général de Clairvaux en féminine, donc Gouriboule office le matin,

Moissey office l'après-midi.

**Samedi** : début 8h30 et 48 terrains

Arbitre : M. GRUNEISEN

Délégué : MM. MARTINELLO et DE BASTOS

Ateliers : M. MOINE

Référent COVID : M. MOINE (bracelets)

Buvette : MM. OUTREY, CROTET, BACHELEY et MICHEL

**Pas de restauration prévue pour les joueurs par le CD39.**

**Dimanche** : début 8h30 et 48 terrains

Clairvaux office en féminine : Champvans office le matin, Mont sous Vaudrey office l'après-midi.

Arbitre : M. GRUNEISEN

Délégué : MM. MARTINELLO et DE BASTOS

Ateliers : M. MOINE

Référent COVID : M. MOINE (bracelets)

Buvette : MM. OUTREY, MICHEL et bénévole de la Gouriboule

### **Pas de restauration prévue pour les joueurs par le CD39.**

**Week-end des 9 et 10 octobre** : Elite, Honneur et Féminine

**Samedi** : début 14h30 : 52 terrains

Arbitre : M. ROUX

Délégué : M. DE BASTOS

Ateliers : MM. MOINE et BRASSEUR

Référent COVID : M. MOINE (bracelets)

Buvette : M. OUTREY ?, M. CROTET et bénévole de la Gouriboule

**Dimanche** : début 8h30 : Elite et Féminines (groupe honneur ne joue plus) : 34 terrains

Arbitre : M. ROUX

Délégué : M. Ludovic BRASSEUR

Ateliers : MM. BRASSEUR et MOINE

Référent COVID : M. MOINE (bracelets)

Buvette : M. OUTREY ? et bénévole de la Gouriboule

### **Pas de restauration prévue pour les joueurs par le CD39.**

**Week-end de CRC les 23 et 24 octobre** : CRC 1, CRC 2 et CRC F.

**Samedi et dimanche** : 8h30 et 14h30 : 64 terrains

Délégués 2 : MM. BACHELEY et SERTILLANGE

Arbitres : MM. MONNIER et LAMEIRAS

Ateliers : M. MOINE

Référent COVID : M. MOINE (bracelets)

Buvette : Mme OUTREY, MM. OUTREY et GRUNEISEN

### **Pas de restauration prévue pour les joueurs par le CD39**

## **8 : Préparation de la journée Sport Adapté du 16 octobre.**

Cette journée est malheureusement annulée cette année.

## **9 : Préparation de la journée Handi Sport du 30 octobre.**

La parole est donnée à M. Guillaume PICARD, référent HANDISPORT. Il reçoit déjà de nombreux appels, parfois éloignés concernant cette journée. Il a déjà diffusé l'affiche et précise les modalités de cette rencontre (4 parties : 2 le matin et 2 l'après-midi)

Début de la compétition : 10h

Formation : doublette formée avec date limite d'inscription : 15 octobre.

Arbitres : MM. PETETIN et ROUX

Dotations du CD39 FFPJP de 500€ : Coupes (M. PICARD) et fleurs (CD39) –



Traiteur : Brelot ou remplaçant M. Dominique GISSAT. M. PETETIN s'en occupe.

Graphiques : M. MOINE

Tables et chaises : M. BACHELEY prend contact avec le club support de Mont sous Vaudrey.

Seront présents : Mme Alexandra MONNET-FISTEBERG, MM. Michel BOURGEON, Julien MARAUX, PETETIN, MOINE, CROTET, BRASSEUR, BACHELEY et DE BASTOS. Le CD39 souhaite que Mme et M. OUTREY soient présents.

Présence de M. Eric DORIZON, membre de la FFPJP.

### **10 : Calendrier 2022.**

- Concours régionaux 2022 : à ce jour, Damparis, Salins, Bletterans, D.P.C. Mont sous Vaudrey et l'A.B.J. ont inscrit un régional l'an prochain. Poligny, pour des raisons matérielles, ne fera pas de régional en 2022. Ces régionaux seront étudiés par le Président du Comité Régional qui donnera ou pas son aval.

### **11 : Questions diverses.**

- Demande de Sportivement Pétanque pour le boulodrome le 17 octobre (Coupe de France) : réponse positive.
- Création d'un championnat tête-à-tête vétéran : c'est un refus catégorique du Président qui ne souhaite pas voir de nouvelles compétitions dans l'immédiat. Surtout que le CD39 dote déjà les championnats honorifiques, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de championnats de France. Enfin, il ne serait pas populaire car seule une infime partie des vétérans serait attirée par une compétition éprouvante physiquement.
- Quelle est la hauteur minimale d'un boulodrome pour qu'une rencontre officielle puisse s'y tenir ? Réponse tirée du règlement des équipements sportifs :

**Hauteur** : Spécifié : 5,5 m min libre au-dessus des jeux - Recommandé 7 m libre à partir de la classe C (16 pistes) au-dessus des jeux pour :

- La sécurité des usagers
  - La santé des usagers : limitation de l'effet « poussière »
  - L'évolution des conditions de pratique de jeu (hauteur de montée des boules au pointage)
  - Amélioration de l'acoustique (bruits des impacts de boules, animations sonores)
- Réunions des Districts : devront avoir lieu entre le 25/10 et le 13/11/2021.

La réunion se termine à 23h30.

Le secrétaire de séance  
Dominique BACHELEY

Le Président du CD39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS